

MM. Marshall, Wise, Elzinga et Horner en remplacement de MM. Schellenberger, Hurlburt, Hargrave et Masniuk sur la liste des membres du Comité permanent de l'agriculture.

M. Schumacher en remplacement de M. Forrestall sur la liste des membres du Comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

M. Hogan en remplacement de M. Rodriguez sur la liste des membres du Comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

MM. Bussièrès et Philbrook en remplacement de MM. Olivier et Lee sur la liste des membres du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Mitges en remplacement de M. Korchinski sur la liste des membres du Comité permanent de l'agriculture.

M. Orlikow en remplacement de M. Peters sur la liste des membres du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

MM. Lee et Kaplan en remplacement de MM. Bussièrès et Abbott sur la liste des membres du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Breau en remplacement de M. Leblanc (Laurier) sur la liste des membres du Comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

M. Abbott en remplacement de M. Philbrook sur la liste des membres du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Abbott en remplacement de M. Corriveau sur la liste des membres du Comité permanent de l'agriculture.

*États et rapports déposés auprès du Greffier
de la Chambre*

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur la Table, conformément aux dispositions du paragraphe (1) de l'article 41 du Règlement, savoir:

Par M. Allmand, membre du Conseil privé de la Reine,— Copie d'un accord entre le gouvernement du Canada et la municipalité de Buctouche (Nouveau-Brunswick), conformément au paragraphe (3) de l'article 20 de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, chapitre R-9, S.R.C., 1970. (Document parlementaire n° 301-1/272C).

Par M. LeBlanc (Westmorland-Kent), membre du Conseil privé de la Reine,—Rapport (en français et en anglais) de l'Office canadien du poisson salé, y compris les comptes et les états financiers, ainsi que le rapport de l'auditeur général y afférent, pour l'année financière terminée le 31 mars 1975, conformément à l'article 32 de la Loi sur le poisson salé, chapitre 37, S.R.C., 1970 (1^{er} supplément). (Document parlementaire n° 301-1/368B).

Par M. Sharp, membre du Conseil privé de la Reine,— Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 14 octobre 1975, (Question n° 2473) demandant: Depuis le 8 juillet 1974, quels sont les détails de tous les contrats de publicité de plus de \$1,000 octroyés par le gouvernement aux journaux, aux revues, à la radio et à la télévision et, dans chaque cas, a) à combien s'élève le contrat, b) quel est le nom de l'agence de publicité et le montant de sa commission ou de son tarif, c) quel est l'objet de la publicité, d) y a-t-il eu appels d'offres ou soumissions, e) quels sont le nom et le poste du fonctionnaire qui a autorisé le contrat? (Document parlementaire n° 301-2/2473A).

A 10 h. 17 du soir, la Chambre s'ajourne à demain, à onze heures du matin, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.